

I n t e r n a t i o n a l

- Attendu que l'AGECVM a déjà pris plusieurs positions contre les guerres impérialistes et en particulier contre la guerre en Afghanistan mais que son opposition était liée à la conjoncture ;
- Attendu que l'AGECVM possède un mandat contre le recrutement militaire dans les établissements scolaires ;
- Attendu que le 13 mars dernier, les partis Libéral et Conservateur du Canada ont ignoré la volonté de la majorité des Canadiens et des Canadiennes et ont voté la prolongation de la participation du Canada à la guerre en Afghanistan jusqu'en juillet 2011 ;
 - Que l'AGECVM prenne une **position définitive contre les guerres impérialistes et contre toute guerre d'agression** ;
 - Que l'AGECVM **exige la fin de la guerre en Afghanistan et de la Guerre en Irak**. Qu'elle exige le rapatriement immédiat des troupes canadiennes de l'Afghanistan et la fin du soutien canadien à la guerre en Irak. Qu'elle exige que le gouvernement canadien condamne fermement cette guerre illégale et inhumaine ;
 - Que l'AGECVM réaffirme ses **positions contre les guerres impérialistes et participe à la manifestation du 18 octobre 2008 organisé par le *Collectif Échec à la guerre* et par l'*Alliance canadienne pour la paix*** dans le cadre de la journée d'action pancanadienne pour exiger la fin de la guerre en Afghanistan et le rapatriement immédiat des troupes canadiennes ;
 - Que l'AGECVM **endosse la campagne « Opération Objection »**. C'est-à-dire la campagne pancanadienne d'opposition au recrutement militaire dans les établissements d'enseignement lancée au Québec à l'automne 2007 ;
 - Que l'AGECVM **endosse la campagne d'appui aux résistant-e-s à la guerre (*War resisters support campaign*)**, c'est-à-dire la coalition qui appuie les militaires américain-e-s qui cherchent un refuge au Canada parce qu'ils et elles refusent de se battre dans la guerre illégale en Irak ;
 - Que l'AGECVM **rejoigne la coalition Échec à la Guerre** et qu'elle participe à ses assemblées générales et que par conséquent, cette Assemblée générale endosse la plate-forme de la coalition ;
 - Que pour son adhésion à la coalition Échec à la Guerre, l'AGECVM **contribue de 500,00 (cinq cents) \$ et que la case budgétaire soit représentation**.

N a t i o n a l

- Attendu le féminisme est une valeur de l'AGECVM
 - Que l'AGECVM **participe au Rassemblement pancanadien des jeunes féministes «Toujours RebELLESles», les 11, 12 et 13 octobre 2008 ;**
 - Que **tous les textes officiels émis par l'AGECVM soient féminisés et que les membres de l'AGECVM soient sensibilisés sur le sujet.**

- Que l'AGECVM **participe à la campagne de l'ASSÉ « Stoppons la privatisation des services sociaux »** et endosse les trois revendications suivantes :
 1. Contre les intérêts et la logique du privé en éducation et dans les autres institutions publiques ;
 2. Pour un refinancement massif et public des institutions d'éducation postsecondaires ;
 3. Pour la démocratisation des instances dans les institutions postsecondaires.
- Que **dans cette campagne d'information soit intégrés nos revendications antérieures concernant le financement de l'éducation postsecondaire, les frais de scolarité ainsi que la gratuité scolaire puisque ceux-ci sont directement lié à la problématique de la privatisation du système d'éducation.** Soit :
 - a) Contre toute hausse des frais de scolarité et des frais afférents ;
 - b) Pour un réinvestissement majeur en éducation dans une perspective de gratuité scolaire, par une réduction graduelle des frais ;
 - c) Pour l'amélioration des ressources et services en éducation postsecondaire ;
 - d) Pour la promotion, l'accessibilité et la flexibilité d'un système de garde public dans les institutions d'éducation postsecondaires incluant des horaires de garderies adaptés aux horaires de cours dans le but d'assurer une conciliation étude-famille.
- Que **soit aussi intégré nos actions contre la privatisation et notre réalité locale tels que le projet de Cafétéria Coop et la multiplication des Zooms média dans le cégep.**
- Que l'AGECVM **participe au Camp de formation de l'ASSÉ les 26, 27 et 28 septembre.**

- Attendu que le comité de mobilisation à fait signé plusieurs cartons de pétition du collectif pour un Québec sans pauvreté et que le comité les a conservés.
 - Que l'AGECVM **paie pour l'envoi à la poste de ces cartons du collectif pour un Québec sans pauvreté et continue à les faire signer et que le montant soit pris dans la case budgétaire mobilisation.**

L o c a l

- Attendu que la dernière proposition adoptée en Assemblée générale (du 17 octobre 2007) sur le projet de Cafétéria Coop était le suivant :
 - « *Que l'AGECVM participe à la mise en place d'une coopérative étudiante verte, biologique, sociale et avec des plats végétariens pour remplacer la cafétéria en place, qu'un comité ouvert à tous et toutes soit formé pour discuter des détails de cette coopérative, et que les employé-e-s de la cafétéria soient consulté(e)s sur le projet* »
 - Attendu que peu d'informations ont été communiquées aux membres de l'AGECVM concernant le projet de Cafétéria Coop et que ce projet est resté confiné entre les mains d'un groupe restreint ;
 - Attendu que les employé-e-s de la cafétéria sont toujours sans aucune information sur le projet qui déterminera leur prochaines années de travail et qu'il et elles n'ont jamais été consulté-e ;
 - Attendu que le syndicat (CSN) des employé-e-s de la cafétéria n'a jamais été invité à travailler sur le projet et que cela constitue un grave manque à nos principes syndicaux et de solidarité ;
 - Attendu que dans son brouillon, le projet de cafétéria ne garanti pas la convention collective des employé-e-s de la cafétéria et n'envisage aucune amélioration de leurs conditions de travail ;
 - Attendu que dans le brouillon du projet il est envisagé de ramener au salaire minimum et aux conditions minimales de travail (conditions prescrites par la loi) les nouveaux et nouvelles employé-e-s étudiant-e-s qui seront engagé-e-s et que cela constitue une discrimination envers les étudiant-e-s et les jeunes ;
 - Attendu que tous ces points ne visent pas à discréditer le travail important de ceux et celles qui ont travaillé sur le projet mais bien de comprendre les problèmes urgents à régler ;
 - Attendu que la fin du contrat de sous-traitance avec la *Liberté* est dans seulement un an et qu'il est donc urgent de faire une proposition complète à l'administration ;
 - **Que l'AGECVM rouvre le comité de travail sur le projet de Cafétéria Coop et qu'il soit largement annoncer pour que tous les intéressé-e-s puissent y participer et que le projet devienne une priorité de travail ;**
 - **Que le Bureau exécutif ainsi que le comité de mobilisation prennent en charge de contacter le syndicat des employé-e-s de la cafétéria et les employé-e-s eux-mêmes pour qu'ils et elles participent au projet ;**
 - **Que soit aussi invité les autres acteurs du cégep qui se montrent intéressés soit, les intervenants de l'Exode, les autres syndicats à l'intérieur de notre établissement d'éducation tel que le syndicat des professeurs, les étudiant-e-s par l'entremise du comité de mobilisation etc. ;**
 - **Que dans tous les cas, l'AGECVM garantisse (dans sa sphère de pouvoir) que les conditions de travail actuelles des employé-e-s de la cafétéria ne soient pas détériorés par le futur projet de coopérative ;**
 - **Que l'AGECVM délègue deux personnes dont un membre du Bureau Exécutif pour suivre le dossier.**
-
- Attendu que la dernière proposition (Assemblée générale du 02 mai 2007) concernant la création d'une nouvelle charte était :
 - « (...) *Que, au cours de la prochaine session A07 au moins, un comité ouvert à tou-te-s propose une nouvelle charte avec pour mandat d'en faire une plus démocratique, qui faciliterait l'implication et éviterait autant que possible tout noyautage* »
 - Attendu que le comité n'a pas été transparent et que peu de personnes ont été consultées sur la nouvelle Charte avant l'avis de motion ;
 - Attendu que la charte proposée ne réussit pas à empêcher le noyautage et le favorise plutôt en donnant le droit à une Assemblée générale avec un quorum normal de modifier celle-ci ;
 - Attendu que malgré certaines failles, le projet de charte en question est une avancée sur la présente charte en vigueur ;
 - **Que le comité de travail sur la nouvelle charte soit rouvert** et qu'un appel général soit fait pour que tou-te-s les intéressé-e-s puissent y participer ;

- Que le prochain projet de charte s'inspire du précédent projet de charte ;
- Qu'à la fin du processus, le projet charte soit présenté à titre consultatif (donc avant l'Assemblée générale où l'avis de motion sera déposé) aux autres instances de l'AGECVM (Table de concertation, Bureau exécutif) ainsi qu'au comité de mobilisation afin de la réviser pour s'assurer qu'elle n'aura pas de faille majeure. Le comité de travail se réservera le droit de faire des modifications ou non selon les commentaires recueillis.

-
- Attendu qu'il existe un certain flou sur les mandats jusqu'ici adopté par l'AGECVM.
 - Que l'AGECVM produise un cahier à jour des mandats encore pertinent avec le plan d'action de la Session A8 et que la tâche soit donnée à la permanence.

-
- Attendu que certain réaménagement du cégep ont privé notre association d'une importante part des lieux d'affichage qui nous étaient réservés ;
 - Attendu que l'AGECVM est l'organe du cégep qui utilise le plus les espaces d'affichage et que c'est là son principal moyen de communication avec la population étudiante ;
 - Que l'AGECVM négocie avec l'administration pour avoir un babillard de bonne taille sur tous les étages du cégep et que ceux-ci soient très visibles ;
 - Que l'AGECVM obtienne de l'administration une entente l'autorisant à afficher sur les colonnes du cégep et que par conséquent les employé-e-s ne retirent plus le matériel sans son autorisation.

-
- Attendu que les murs de l'AGECVM sont blancs et que cela est désagréable même si cela est propre
 - Que le mur principal du local (mur sud-est) face l'objet d'un appel de projet ;

- Que les autres murs du local soient laissés à la discrétion du comité de mobilisation et du Bureau exécutif.

Proposition élections au Bureau exécutif 08-09

- Que les postes actuellement vacants sur le Bureau exécutifs soient élus par intérim immédiatement :
 - Pédagogie : Maxime Cardinal-Lemieux
 - Affaires socio-culturelles : Patricia Lafond
 - Information : Dorothée Charest-Belzile,
 - Responsable à la mobilisation :
 - Responsable Général :
 - Secrétaire Général :
 - Externe :
- Qu'il y ait déclenchement d'élections pour le Bureau Exécutif de l'AGECVM selon le calendrier électoral suivant :
 - Mise en candidature : 4 au 10 septembre
 - Campagne d'information : 11 au 19 septembre
 - Vote : 22 au 25 septembre
 - Débat : Mercredi le 17 septembre
- Que Nastaran Daniali soit Directrice de scrutin et Marianne Breton Fontaine Secrétaire de scrutin